

# Habilitation électrique H0 - B0

## PUBLIC VISÉ

Tout personnel destiné à réaliser des interventions sur les installations électriques ou dans leur voisinage.

## PRÉ REQUIS

- ✓ Savoir lire et écrire
- ✓ Être âgé de 18 ans minimum (sauf dérogation).
- ✓ avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité

## DURÉE

7h

## LIEU

En centre de formation  
Sur site client

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Max : 10 stagiaires

## Objectifs

- ✓ Réaliser en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques

### Moyens pédagogiques

- ✓ Cas pratique, mise en situation et échanges
- ✓ Salle de cours .
- ✓ Supports pédagogiques

### Moyens techniques

- ✓ Ordinateur.
- ✓ Vidéoprojecteur.
- ✓ Support de formation.

### Moyens d'encadrement

- ✓ Formateur expérimenté et
- ✓ spécialisé sur cette thématique.

## MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- ✓ Feuille d'émargement.
- ✓ Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation.
- ✓ Évaluation des compétences
- ✓ Attestation de fin de formation.

## PROGRAMME

### Formation Théorique

- ✓ Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électriques (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510)
- ✓ Dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
- ✓ Évaluation et la prévention des risques électriques pour des travaux non électriques
- ✓ Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- ✓ Prescriptions pour les travaux d'ordre non électrique
- ✓ Présentation des équipements de protection
- ✓ Simulation de chantier

### LE + FORMATION

Cette formation vous permet de délivrer à votre salarié une habilitation électrique B0 et/ou H0 ou H0V Exécutant sur installations en fonction de l'avis établi par le formateur en fin de stage. Elle prend en compte les dernières évolutions afin de renforcer la prévention des risques et la sécurité dans le travail (décret du 22/09/2010 et norme NF C18-510)

### QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Elle nécessite une formation préalable. C'est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées. La NFC 18-510 préconise un recyclage tous les 3 ans

### Informations Complémentaires

- ✓ La médecin du travail peut prescrire un test psychotechnique en cas de nécessité.
- ✓ La visite médicale est réalisée auprès du médecin du travail.
- ✓ Elle comprend des test visuels et auditifs, et peut être complétée par des tests psychotechniques si le médecin le prescrit.